

Module : Aspects réglementaires

Ce module est constitué de trois parties :

- Partie 1 : Présentation générale du module
- Partie 2 : Textes réglementaires de l'épreuve orale de la 1^{ère} année des études de santé
- Partie 3 : Bibliothèque de ressources pédagogiques des universités

Partie 3 : Bibliothèque de ressources pédagogiques des universités

Nom de l'université

Université de Bretagne Occidentale (UBO), Brest

Explications docimologiques et Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MC2C)

Après avoir satisfait aux épreuves écrites du premier groupe, les étudiants ayant une note supérieure à un seuil déterminé par le jury sont autorisés à participer aux épreuves du deuxième groupe (les oraux). Seuls les étudiants ayant une note supérieure au seuil haut fixé par le jury sont admis directement aux études en santé pour lesquels ils se sont inscrits et à condition qu'ils aient confirmé leur choix selon la procédure décrite dans les MCCC.

Réglementation des études PASS

Peuvent se présenter aux oraux les étudiants qui inscrits en PASS qui ont obtenu une note supérieure au seuil minimal fixé par le jury et qui ont validé le module de découverte des métiers de la santé, le module d'anglais et l'UE disciplinaire (mineure) dans laquelle ils sont inscrits.

Réglementation des études L.AS

KIT PRÉPARATION DES ORAUX

Peuvent se présenter aux oraux les étudiants inscrits dans une LAS et qui a validé l'UE domaine de la santé et l'UE de découverte des métiers de la santé. Selon le niveau de note dans sa LAS l'étudiant peut valider les épreuves dites du premier groupe.

L'UE domaine de la santé est capitalisable et transférable.

Les étudiants peuvent se présenter en LAS 1 (uniquement pour certaines d'entre elles) en LAS 2 ou 3.

Engagement de confidentialité

Une fiche est à compléter par l'ensemble des examinateurs des oraux.

Attendus du Jury

Explications données sur ce qui est attendu de la part de l'étudiant, ponctualité, préparation ou non selon le type d'oral.

Repères méthodologiques / ce qu'il faut retenir

Deux épreuves orales de 15 min, une analyse d'article scientifique avec préparation de 30 minutes et un oral de motivation et présentation du projet professionnel sans préparation

Lien avec les autres modules

- **Module Aspects réglementaires**
- **Module Organisation pratique et logistique**
- **Module Formation des examinateurs**
- **Module Formation des tuteurs**
- **Module Formation des étudiants**
- **Banque d'épreuves**

KIT PRÉPARATION DES ORAUX

Crédits :

Ont contribué à l'élaboration des ressources :

Auteurs	Équipes de production
B Cochener R Seizeur V Mary E Maquaire	Scolarité PASS LAS, UBO Université de Brest
	Sakina Vauxion – Université Versailles Saint Quentin en Yvelines

Porteurs du projet :



Financeurs :



Ce contenu est déposé sous la licence :
CC / BY / NC / ND 4.0

